

# Le progrès par les arts : l'émergence du phénomène académique

## Introduction générale

**Anne Perrin Khelissa et Émilie Roffidal**

« Écrire l'histoire c'est admettre la coexistence des contraires, c'est reconnaître la vie foisonnante et multiple » : cette affirmation de Daniel Roche à propos des académies scientifiques et littéraires, qui conclue sa somme consacrée au *Siècle des lumières en province*<sup>1</sup>, se vérifie avec acuité au sujet des institutions artistiques de la seconde moitié de ce siècle. Ouvrir le dossier de celles-ci conduit le chercheur à accepter d'être en prise avec des réalités mouvantes, parfois contradictoires, qui tracent des histoires complexes parcourues d'intentions, d'ambitions ainsi que de réalisations et de mises en application nuancées, voire contrastées. L'enjeu, en dépassant ces difficultés, est de mieux comprendre la vie artistique, culturelle, mais aussi politique et socio-économique d'un pays en considérant l'intégralité du territoire français, ou tout du moins du territoire urbanisé. « La » province, souvent nommée et identifiée de manière globale au regard de « la » capitale, s'avère plurielle, héritière d'histoires variées. Les créations d'institutions artistiques s'en ressentent. De grandes lignes de force peuvent être identifiées qui, à côté de la densité de la vie parisienne, tracent la richesse des provinces, leur montée en puissance et leur stabilisation au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Ainsi participent-elles du mouvement académique qui se répand dans l'Europe des Lumières, dans les grandes capitales comme dans les villes en région.

---

1 Daniel Roche, *Le Siècle des lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, 2 vol., t. 1, Paris 1978, p. 394.

2 Citons, entre autres, Maurice Bordes, *L'administration provinciale et municipale en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 1972 ; Bernard Barbiche, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne*, Paris 1999 ; et pour un cadrage plus général, Pierre-Yves Beaurepaire, *La France des Lumières, 1715-1789*, Paris 2011. Le phénomène avait également été souligné par Françoise Chotard, *La circulation de l'information littéraire et scientifique en Europe entre 1710 et 1792, d'après les Nouvelles Littéraires du Journal des Savants*, thèse inédite, Université d'Orléans, 2015, p. 359-361.

## Chronologie et définition du champ d'action

Ce phénomène, pour les institutions artistiques, en germe depuis de nombreuses décennies, avait été précédé d'une première vague de tentatives de créations à partir des années 1640, donnant lieu à l'émission de lettres patentes promulguées en novembre 1676<sup>3</sup>. Intitulées « Règlement pour l'Établissement des écoles académiques de Peinture et de Sculpture dans toutes les villes du royaume où elles seront jugées nécessaires », elles affirmaient officiellement la protection du surintendant des Bâtiments du Roi et l'autorité des officiers de l'Académie royale de peinture et de sculpture<sup>4</sup>. À sa suite, des artistes multiplièrent les propositions : le peintre Thomas Blanchet à Lyon dès 1676<sup>5</sup>, le peintre Jean Hellart et le sculpteur Isaac de La Croix à Reims en 1677<sup>6</sup> ; à Toulouse le peintre Antoine Rivalz, l'avocat Bernard Dupuy du Grez puis Guillaume Cammas portèrent plusieurs projets<sup>7</sup>, comme ce fut le cas à Montpellier<sup>8</sup> sous l'impulsion du peintre Jean de Troy puis de Jacques Giral<sup>9</sup>. À la mort des fondateurs, les ambitions s'étiolèrent, si bien que les écoles et les académies créées dans les années 1740 semblent relever d'une nouvelle impulsion. Dans le même temps, les manufactures, qui avaient été fondées sous le ministère de Colbert, devaient répondre à une clientèle plus nombreuse et davantage exigeante sur la qualité des produits<sup>10</sup>. Un besoin d'ouvriers qualifiés, aptes à suivre la mode du luxe et du semi-luxe, se faisait sentir sur l'ensemble du territoire. Aussi, les textes fondateurs et programmatiques des institutions attestent d'une attention soutenue à leur égard. À Grenoble en 1749, par exemple, la création de l'école de dessin devait servir au large champ des métiers liés aux manufactures et à la décoration :

- 
- 3 Ces documents se situaient dans la lignée des premières lettres patentes des académies littéraires, celles d'Arles (1668) et de Soissons (1674) ; Roche, 1978 (note 1), p. 19.
  - 4 Paris, AN, O/1/1933/A, dossier 8, doc. 2, accessible sur le site du programme, URL : <https://acares-archives.nakalona.fr/items/show/10> [dernier accès : 16.02.2023] ; jadis édité dans Ludovic Vitet, *L'Académie royale de peinture et de sculpture : étude historique*, Paris 1861, p. 278-280.
  - 5 Voir Anne Perrin Khelissa, « L'école de dessin de Lyon », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2017, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/perrin-khelissa-2017.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].
  - 6 Voir Nelly Vi-Tong, « L'école de dessin de Reims », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2019, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2019/06/vi-tong-2019-1.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].
  - 7 Voir Fabienne Sartre, « L'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2017, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/sartre-2017.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].
  - 8 Voir Elsa Trani, « La Société des beaux-Arts de Montpellier », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2017, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/trani-2017-.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].
  - 9 Pour un point sur cette première vague de fondation dans la France méridionale, avec la bibliographie afférente, voir Émilie Roffidal, « Mutations et permanences de la transmission des savoirs artistiques », dans *Rives méditerranéennes* 62, 2021, URL : <https://doi.org/10.4000/rives.8603> [dernier accès : 16.02.2023].
  - 10 Voir notamment Philippe Minard, *La fortune du colbertisme. État et industrie dans la France des Lumières*, Paris 1998.

Sans lui [le dessin] l'Orfèvrerie, la Menuiserie, la Serrurerie, l'Ébénisterie, la Gravure sur les métaux, le Ciseleur, le Brodeur, *etc.* n'enfantent que des formes barbares supplice de tout œil sensible au beau [...] on voit le bon goût étendre son empire sur les ouvrages les plus communs, et à ces formes désagréables succéder des contours plus corrects et plus gracieux. Enfin c'est de la perfection des ouvrages que dépendent le soutien et l'augmentation des Manufactures<sup>11</sup>.

Le but principal des écoles de dessin et des académies d'art du XVIII<sup>e</sup> siècle était bien de répondre à ces attentes, tout comme le développement du marché de l'art incitait artistes et amateurs à se cultiver et à maîtriser les principes élémentaires d'un jugement esthétique assuré.

Les années 1740 furent celles de la concrétisation des fondations artistiques. Les villes de Rouen<sup>12</sup> et Bordeaux<sup>13</sup> s'engagèrent les premières et furent suivies, notamment par Reims, Beauvais ou Toulouse dans les années 1750 jusqu'à atteindre une soixantaine d'institutions à la fin de l'Ancien Régime<sup>14</sup>. Notre limite chronologique s'arrête en 1795 sous le Directoire, soit au moment où les écoles centrales sont créées avec des classes de dessin<sup>15</sup>.

- 
- 11 Grenoble, AM, GG 240, *École publique de dessein établie à Grenoble*, publié dans Marianne Clerc, Jacques-André Treillard, 1712-1794, *peintre dauphinois*, Grenoble 1995, p. 181. Voir Candice Humbert, « L'École de dessin de Grenoble », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2017, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/humbert-2017.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].
  - 12 Voir Aude Gobet, « L'école de dessin de Rouen », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2017, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/gobet-2017.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].
  - 13 Voir Lucas Berdu, « L'École de dessin et l'Académie de peinture, sculpture et architecture civile et navale de Bordeaux », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2017, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/berdu-bordeaux-2017.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].
  - 14 Sur l'histoire de ce phénomène, les ouvrages de référence restent Nikolaus Pevsner, *Academies of Art, Past and Present*, Cambridge 1940 (trad. fr. Paris 1999) ; Reed Benhamou, « Art et utilité : les écoles de dessin de Grenoble et de Poitiers », dans *Dix-huitième siècle* 23, 1991, p. 421-434 ; Id., « L'éducation artistique en province : modèles parisiens », dans *Le progrès des arts réunis, 1763-1815 : mythe culturel des origines de la Révolution à la fin de l'Empire ?*, éd. par Daniel Rabreau et Bernard Tollon, actes, Bordeaux, CERCAM, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail-Toulouse II, Centre d'études méridionales, CNRS, 1989, Bordeaux 1992, p. 91-99 ; Reed Benhamou, « Public and private art education in France, 1648-1793 », dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, t. 308, 1993, p. 1-182 ; Renaud d'Enfert, *L'Enseignement du dessin en France. Figure humaine et dessin géométrique (1750-1850)*, Paris 2003 ; Agnès Lahalle, *Les écoles de dessin au XVIII<sup>e</sup> siècle. Entre Arts Libéraux et Arts Mécaniques*, Rennes 2006. Voir également sur la question des fondations *Les papiers d'ACA-RES*, actes, Paris, Centre allemand d'histoire de l'art, 2016, accessible sur le site internet du programme ACA-RES, 2017, URL : <https://acares.hypotheses.org/actes-des-journees-detude-1> [dernier accès : 16.02.2023].
  - 15 C'est à la veille du Directoire, le 25 octobre 1795, que la Convention crée les écoles centrales à raison d'un établissement pour 300 000 habitants.

L'importance du phénomène amena l'un des associés libres puis amateur de l'Académie royale de peinture et de sculpture, Henri van Hulst, à rédiger un mémoire sur « les écoles académiques établies dans nos villes de province » qu'il présenta en assemblée le 28 juillet 1753<sup>16</sup>. Il posait ainsi une assise historiographique et juridique, en rappelant les exemples précédents de Lyon, Reims, Bordeaux, au moment même où l'Académie de Marseille réclamait la protection de l'Académie de Paris<sup>17</sup>. La question entendait surtout clarifier l'autorité des Bâtiments du roi et la suprématie de l'institution parisienne en matière d'enseignement artistique. Du reste, il apparaît que la majorité des établissements provinciaux fonctionna en dehors du cadre prévu par les lettres patentes de 1676, et qu'elle se tint à l'écart des réformes lancées par le comte d'Angiviller à partir de sa nomination en 1774 et aboutissant aux nouveaux statuts de l'Académie royale de Paris de 1777<sup>18</sup>. Peu obtinrent une affiliation officielle et ce sont surtout les municipalités et les États qui furent leurs interlocuteurs principaux au moment de leur fondation pour fixer règlements et financements, comme tout au long de leur existence. Ceci est à mettre en lien avec le statut et le fonctionnement des différentes provinces. Les pays d'États (Languedoc, Provence, Dauphiné et Bourgogne), ainsi que les villes parlementaires manifestaient une mise à distance, voire une contestation du pouvoir monarchique qui se traduisait également à l'endroit de l'organisation des arts<sup>19</sup>. Les écoles provinciales traversèrent en 1776 les aléas de la réforme de Turgot concernant les corporations avec lesquelles elles entretenaient un lien étroit<sup>20</sup>. Elles jouèrent un rôle précurseur dans le processus de multiplication de l'enseignement du dessin. L'apparition à Paris d'écoles semblables instaura un jeu d'émulation : l'École des Arts de Jacques-François Blondel, dont le projet est mentionné une première fois en 1742, puis en 1747 et 1754<sup>21</sup> ; l'École des ponts et chaussées en 1747<sup>22</sup>, puis l'École royale

16 Henri Van Hulst, « Mémoire sur les écoles académiques établies dans nos villes de province, lu le 28 juillet 1753 », dans Jacqueline Lichtenstein et Christian Michel (éd.), *Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, 6 vol., t. VI.1, Paris 2015, p. 165-175. Concernant Hulst, voir l'introduction dans *ibid.*, t. V.1, Paris 2012, p. 20-21.

17 Voir Gérard Fabre et Laetitia Pierre, « L'Académie de peinture et de sculpture de Marseille », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2017, URL : <https://aca-res.hypotheses.org/files/2017/03/fabre-pierre-2017-1.pdf> [dernier accès : 04.10.2022].

18 Sur ce lien avec l'Académie royale de peinture et de sculpture et le rappel des modifications de statuts, Christian Michel, *L'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1793). La naissance de l'école française*, Genève 2012, p. 122-132.

19 Beaurepaire, 2011 (note 2).

20 L'édit de Turgot du 12 mars 1776 supprima les corporations, avant qu'elles ne soient restaurées le 23 août 1776. La suppression définitive fut actée au terme d'un long processus : le décret d'Allarde, portant sur la liberté du commerce et de l'industrie (2-17 mars 1791), la loi Le Chapelier des 14-17 juin 1791, et enfin le décret du 8 août 1793.

21 Sur cet enseignement, voir la « Lecture d'une lettre de Jacques-François Blondel » le 28 juin 1754 dans Lichtenstein/Michel, 2015 (note 16), p. 359-360 ; Aurélien Davrius, *Jacques-François Blondel architecte des Lumières*, Paris 2018, p. 121-164.

22 Sur Antoine Picon, *L'invention de l'ingénieur moderne : l'École des Ponts et Chaussées, 1747-1851*, Paris 1992.

gratuite de dessin de Jean-Jacques Bachelier<sup>23</sup>, en 1766, s'imposèrent dans le paysage pédagogique. Elles proposaient des leçons pratiques et théoriques, qui eurent pour ces dernières un véritable écho en France, du fait des publications de leurs fondateurs. L'école royale de dessin amena à sa suite certaines institutions provinciales à ajuster leur enseignement vers une application toujours plus directe aux arts manufacturés, et à entretenir des liens avec Bachelier, pour des conseils et des livraisons de planches de modèles.

Outre ces aspects juridiques et chronologiques, les institutions provinciales délimitaient leurs champs d'action à travers des titulatures et des domaines de compétences modulables. Les vocables expriment des réalités structurelles variées : école de dessin, école de sculpture, école académique, Société des arts, Académie des arts, académie de peinture et de sculpture, académie royale de peinture et de sculpture ; l'architecture est parfois mentionnée, qu'elle soit civile ou navale. Nous nommons ce corpus « académies d'art », sachant que la dénomination recoupe trois modèles possibles<sup>24</sup> :

- Dans le premier, les arts étaient envisagés de façon indépendante. Ces « académies » ou « sociétés » se distinguaient des autres académies dévolues aux sciences et aux belles-lettres dans la même ville. Elles possédaient un corps enseignant, supervisé par un directeur, des élèves nombreux ainsi qu'un corps d'amateurs qui œuvraient pour son développement. Strasbourg<sup>25</sup>, Valenciennes<sup>26</sup>, Toulouse, Marseille, Montpellier et Bordeaux appartenaient à ce groupe.
- Le deuxième modèle peut être défini comme « mixte ». Il s'agissait d'académies associant les « arts » aux sciences et belles-lettres. Une école de dessin pouvait y assurer des enseignements en direction des beaux-arts et des arts manufacturés qui favorisaient un volet théorique nourri de discours et des débats. C'est le cas à Rouen, Lyon, Dijon<sup>27</sup>, Besançon<sup>28</sup>.

23 Ulrich Leben, *L'École royale gratuite de dessin de Paris (1767–1815)*, Saint-Rémy-en-l'Eau 2004. Un travail est actuellement en cours par Anne Perrin Khelissa sur les écrits de Jean-Jacques Bachelier et ses contemporains.

24 Cette répartition a déjà été expliquée dans Anne Perrin Khelissa et Émilie Roffidal, « Académies et écoles d'art : typologie et chronologie des institutions », dans *Les papiers d'ACA-RES*, accessible sur le site du programme, 2020, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2020/03/Perrin-Khelissa-Roffidal-2020a.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].

25 Voir Flore César, « Les écoles de dessin de Strasbourg », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2021, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2021/03/cesar-strasbourg1-2021.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].

26 Voir Gaëtane Maës, « L'Académie de peinture et de sculpture de Valenciennes », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2017, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/maes-valenciennes-2017.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].

27 Voir Nelly Vi-Tong, « L'École de dessin de Dijon », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2017, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/vi-tong-2017.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].

28 Voir Julie Lablanche, « L'enseignement des arts à Besançon au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Les papiers d'ACA-RES*,

- Enfin, les écoles de dessin non rattachées à des académies constituaient le troisième groupe. Elles étaient localisées dans des villes de taille plus modeste et fondées par un ou deux individus. Elles concentraient une activité unique d'enseignement et constituent la majorité du corpus étudié avec, entre autres, Lorient, Douai, Poitiers<sup>29</sup>, Nantes<sup>30</sup>, Pau<sup>31</sup>, Auch<sup>32</sup>, Maçon<sup>33</sup>, *etc.*

En dépit des questions de configuration et d'échelles, la matrice commune reste l'enseignement du dessin, dans sa forme la plus simple, jusqu'aux développements de la peinture, sculpture et architecture, conçues seules ou en rapport avec les sciences et les techniques. Autre intention partagée, celle d'assumer pleinement une finalité sociale et culturelle, cimentant des pratiques mondaines autant que charitables. Le dessin apparaît ainsi comme le catalyseur d'un projet sociétal fort qui structure des réseaux de différentes intensités mais, quoi qu'il en soit, qui regroupe des acteurs du champ artistique aussi bien que culturel et politique. C'est à cette place spécifique de l'art, qui dépasse celle des carrières individuelles ou des collections particulières, que nous nous intéressons. Ce placet de l'Académie de peinture et de sculpture de Toulouse rend compte de ce large spectre :

[...] notre constitution réunit deux avantages dans l'ordre public, l'un de rassembler en corps académique un certain nombre de citoyens distingués dont l'exemple et les recherches ne peuvent que contribuer à faire fleurir les arts et l'autre d'en donner des leçons publiques et gratuites à tout venant. C'est-à-dire que nous sommes à la fois académie et collège [...] <sup>34</sup>.

---

*Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2019, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2019/09/lablanche-2019-2.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].

- 29 Voir Sabrina Bineau, « L'École royale académique de peinture, architecture et sculpture de Poitiers », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2017, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/bineau-2017.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].
- 30 Voir Mathilde Legeay, « Les écoles de dessin de La Rochelle », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2018, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2018/01/legeay-la-rochelle-2018.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].
- 31 Voir Florie Valton, « L'École de dessin de Pau », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2017, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/valton-pau-2017.pdf> [dernier accès : 24.02.2023].
- 32 Voir Florie Valton, « L'École de dessin d'Auch », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2017, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/valton-auch-2017.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].
- 33 Voir Pierre Gautier, « L'École gratuite de dessin de Mâcon », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2018, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2018/09/gautier-macon-2018.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].
- 34 Toulouse, Bibliothèque de l'Étude et du Patrimoine, Ms 3926, *Placet de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse, aux États de la province sur plusieurs objets de dépense*, 1765.

## Héritage et nouveauté de la recherche

Dans le cadre de cette approche particulière, d'un point de vue historiographique tout autant que méthodologique, nous avons souhaité, non pas isoler les lieux où s'enseignent et se discutent les arts, mais bien au contraire les embrasser à la croisée des disciplines et des ambitions, tels qu'ils l'étaient dans la société du temps. L'optique est donc plutôt d'observer à quels endroits et de quelles manières les arts pouvaient intervenir dès le plus jeune âge pour des apprentis artistes au sein des écoles, mais aussi au cœur de cercles constitués d'esthètes, aux côtés des savants et des littéraires qu'ils côtoyaient. Cette approche ample n'apparaît pas dans la bibliographie consacrée aux académies et aux écoles de dessin. Certes les travaux de Nikolaus Pevsner, Reed Benhamou, Agnès Lahalle ou Renaud d'Enfert<sup>35</sup> restent des références fondamentales pour comprendre les contextes et les développements d'un enseignement du dessin articulé entre beaux-arts et arts appliqués, mais ces auteurs privilégient l'aspect pédagogique. L'échelle européenne présente dans le premier ouvrage ouvre des perspectives dont s'emparent les livres suivants et qui permet de saisir les motivations culturelles et économiques de l'éclosion des établissements. Cette échelle européenne investie à l'aune d'un nouveau regard sur l'histoire des régions au XVIII<sup>e</sup> siècle, hormis les travaux de Gaëtane Maës, reste rare ou ponctuelle. Pascal Griener l'avait pourtant appelé de ses vœux en 2008 dans sa préface à la revue *Studiolo*, intitulée « Pour une histoire de l'art régionale ambitieuse en France. Un problème de méthode »<sup>36</sup>.

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les contributions monographiques, souvent appuyées sur un matériel documentaire dense et spécialisé, ont été nombreuses. La plupart gardent un caractère confidentiel du fait de leur parution dans des revues locales<sup>37</sup>. Des études de cas continuent d'être menées et connaissent un vrai regain d'intérêt ces dernières années, notamment dans le cadre des travaux universitaires<sup>38</sup>. Le programme ACA-RES sur

35 Pevsner, 1940 (note 14), Benhamou, 1991 (note 14), p. 421-434, id., 1992 (note 24), p. 91-99, id., 1993 (note 14), p. 1-182, Lahalle, 2006 (note 14), D'Enfert, 2003 (note 14) ; Voir également Christophe Henry, « L'enseignement du dessin en France au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Perspective. La Revue de l'INHA* 2, 2008, p. 271-278.

36 *Studiolo* 6, 2008, p. 13-15.

37 Il s'agit de contributions dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, ou alors d'articles jadis parus dans les revues de la *Réunion des sociétés des Beaux-Arts des Départements* ou la *Réunion des sociétés savantes des Départements* ou encore de publications plus locales comme la *Revue de la Société dunkerquoise d'Histoire et d'Archéologie*, *Mémoires de la Société des sciences de Lille*, etc., dont plusieurs se trouvent disponibles sur le site du programme ACA-RES dans la *Bibliothèque numérique ACA-RES*. Elles suivent l'impulsion donnée par Charles-Philippe de Chennevières sur l'art en province ; voir notamment Philippe de Chennevières, *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France*, Paris 1847-1854.

38 Rappelons Marianne Clerc, Clerc, 1995 (note 11) ; Aude Gobet, *Une sociabilité du dessin au XVIII<sup>e</sup> siècle : artistes et académiciens au temps de Jean-Baptiste Descamps (1715-1791)*, thèse inédite, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2007 ; Frédéric Morvan-Becker, *L'École gratuite de dessin de Rouen, ou la formation des techniciens au XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse inédite, Université Paris VIII-Saint-Denis, 2010 ; Gaëtane Maës, *De l'expertise artistique à la vulgarisation au Siècle des lumières : Jean-Baptiste Descamps (1715-1791) et la peinture flamande, hollandaise et allemande*, Turnhout 2016 (issu d'un mémoire d'HDR) ; et, plus



*Les académies d'art et leurs réseaux dans la France préindustrielle*, à travers les journées d'études, les missions documentaires et ses publications, a d'ailleurs accueilli et diffusé ces recherches, en particulier celles des doctorants et de jeunes docteurs tels que Marjorie Guillin, Nelly Vi-Tong, Flore César, Julie Lablanche, Candice Humbert, Pierre Marty, Maël Tauziède, Moïra Dato, ou encore Théodore Guuinic<sup>39</sup>. Ces thématiques des institutions artistiques, déjà présentes aux origines de l'histoire de l'art, restent un axe majeur de recherche, réinvesti par de nouvelles approches. Des expositions ont également vu le jour récemment, à Marseille, Montpellier et Lyon<sup>40</sup>.

Compte tenu de cette bibliographie, et de notre volonté de couvrir l'entière du territoire, il a donc fallu s'inscrire dans les deux échelles, celle de la macro-histoire et celle de la micro-histoire. Pour cette dernière, en dépit de la richesse bibliographique, il restait à mettre au jour de nouveaux documents d'archives et à éclaircir les histoires de certaines institutions. L'approche micro, factuelle et prosopographique, était aussi pour nous une manière de rester au cœur de notre pratique historienne, à la recherche de sources premières, documents inédits ou séries jamais traitées de façon intégrale. Sans développer ici un point synthétique que nous reportons en annexe, relevons que l'intégralité du fonds « Académies provinciales » des Archives nationales, ou celui consacré à l'institution marseillaise conservé à la Bibliothèque municipale à vocation régionale sont désor-

---

récemment, Marjorie Guillin, « *L'anéantissement des arts en province ?* » : *l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse au XVIII<sup>e</sup> siècle (1751-1793)*, thèse inédite, Université Toulouse - Jean Jaurès, 2013 ; Nelly Vi-Tong, *Les académies de l'école de dessin de Dijon. Dessiner le modèle humain en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse inédite, Université de Bourgogne, 2020.

- 39 Flore César, *Collectionnisme et curiosité à Montpellier, de la Renaissance à l'aube de la Révolution*, thèse inédite, Université Paul Valéry Montpellier, 2013 ; Candice Humbert, *L'élaboration d'une culture artistique régionale : Grenoble et ses artistes de 1796 à 1853*, thèse inédite, Université Grenoble Alpes, 2016 ; Julie Lablanche, *Éloges inédits de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon (1752-1789)*, thèse inédite, Université de Franche-Comté, 2017 ; Pierre Marty, *Louis de Mondran (1699-1792) et les arts, parcours d'un homme influent entre Toulouse et Paris*, thèse inédite, École pratique des hautes études, 2019 ; Maël Tauziède, *Être artiste en dehors de l'Académie royale de peinture et de sculpture : peinture et reconnaissance publique dans le Paris des Lumières (1751-1791)*, thèse inédite, Université de Bourgogne Franche-Comté, 2021 ; Moïra Dato, *Marketing Strategies and Fashion Supremacy : the Commerce of Lyonnais Silks in Italy at the 18th Century*, thèse inédite, European University Institute de Florence, en cours ; Théodore Guuinic, *Faire école en temps de crises. Héritages architecturaux et réinvention des modèles à Montpellier et dans le Midi méditerranéen (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, thèse inédite, Université Paul Valéry Montpellier, 2021.
- 40 *Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les années de l'Académie de peinture et de sculpture (1753-1793)*, éd. par Luc Georget et Gérard Fabre, cat. exp. Marseille, Musée des Beaux-Arts de Marseille, Paris 2016 ; *Le musée avant le musée. La Société des beaux-arts de Montpellier (1779-1787)*, éd. par Michel Hilaire et Pierre Stépanoff, cat. exp. Montpellier, musée Fabre, Gand 2017 ; *Au service de la ville. L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon (1700-2020)*, cat. exp. Lyon, Archives municipales, Lyon 2021. Plus récemment encore, l'exposition du musée des Beaux-Arts d'Orléans consacrée à Jean Bardin dédiait une partie à l'école de dessin de la ville ; voir Nicolas Lesur, « Jean-Bardin et la création de l'école gratuite de dessin d'Orléans », dans Jean Bardin (1732-1809) : le feu sacré, éd. par Frédéric Jimeno, Mehdi Korchane et Olivia Voisin, cat. exp. Orléans, musée des Beaux-Arts d'Orléans, Paris 2022, p. 51-66.



mais indexés, numérisés et accessibles sur Nakalona<sup>41</sup>, et que certaines villes comme Annecy<sup>42</sup>, Lyon, Mâcon, Metz<sup>43</sup>, Nantes, Rennes, Strasbourg ou Troyes<sup>44</sup> ont fait l'objet de collectes documentaires exhaustives. Les nouveaux outils de la recherche, en particulier le traitement et la valorisation de la documentation comme la diffusion en ligne de nos publications sur la page Hypothèses (76 articles) et la plate-forme Nakalona (plus de 3 500 notices), ont amplifié les perspectives. Les trente-deux *brefs historiques*, formules monographiques documentaires et critiques, ont constitué ainsi le ferment de plusieurs comparaisons riches de sens qui étaient restées jusqu'alors inexistantes ou fragiles du fait de la disparité et de la confidentialité des ressources documentaires. Nous avons regroupé plusieurs de ces dernières dans une Bibliothèque numérique. Ce travail s'inscrit dans une réflexion méthodologique sur l'usage du numérique en Sciences Humaines et Sociales<sup>45</sup>. À ce titre, l'ouverture en open access de ce matériel documentaire, tant pour les publications que pour les archives collectées et numérisées, tous disponibles sur le site du programme ACA-RES a favorisé l'approche comparatiste. L'accumulation ainsi produite a représenté une stimulation continue pour raisonner en termes de comparaisons, d'échelles, de saillances et de cas particuliers, de normes et d'originalité. L'ambition de rattacher cette histoire régionale à une histoire artistique parisienne et plus générale a trouvé un encouragement supplémentaire dans la bibliographie ancienne et récente, notamment avec les travaux de Christian Michel ou de Charlotte Guichard, ou ceux non encore publiés sur l'Académie de Saint-Luc<sup>46</sup>.

- 
- 41 Nakalona est un support numérique de gestion des données de la recherche en SHS mis en œuvre par la TGIR Huma-Num. Notre corpus de documents d'archives y est déposé sur le site du programme ACA-RES à l'adresse suivante URL : <https://acares-archives.nakalona.fr/> [dernier accès : 16.02.2023].
- 42 Voir Pierre Gautier, « L'École gratuite de dessin d'Annecy », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2018, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2018/09/gautier-annecy-2018.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].
- 43 Voir Flore César, « L'enseignement du dessin à Metz », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2020, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2020/02/Cesar-Metz-2020.pdf> [dernier accès : 24.02.2023].
- 44 Voir Pierre Marty, « L'École de dessin, de mathématiques, d'architecture et des arts de Troyes », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2020, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2020/11/marty-2019.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].
- 45 Outre nos interventions régulières dans le séminaire de recherche de l'Université Toulouse Jean Jaurès « Histoire et Humanités numériques » organisé depuis 2017-2018 par Nicolas Marqué et Sébastien Poublanc, mentionnons notre participation au séminaire « L'histoire de l'art à l'heure du numérique et de la science ouverte » organisé en 2019 par Sophie Raux et Mercedes Volait au Centre allemand d'histoire de l'art de Paris, ainsi que la participation d'Émilie Roffidal au séminaire HP-CA-Hastec sur la « Pédagogie dans les écoles d'art », Paris, École nationale des chartes, 2021.
- 46 Il n'y a pas lieu de faire ici le rappel de la bibliographie ancienne, notamment des classiques de Jules-Joseph Guiffrey, Louis Courajod et de Jean Locquin, que l'on pourra retrouver dans Charlotte Guichard, *Les Amateurs d'art à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Seyssel 2008 ; Christian Michel, *L'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1793)*, Genève 2012 ; Bruno Guilois, *La communauté des peintres et sculpteurs parisiens : de la corporation à l'Académie de Saint-Luc*, thèse inédite, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2019, à paraître chez Arthena.

## Intentions scientifiques de l'ouvrage

Au-delà de la multiplicité des études de cas, la question des réseaux interpersonnels, interinstitutionnels conjuguée à celle des réseaux d'œuvres, de savoirs et de savoir-faire nous a particulièrement intéressé. Nous avons déjà explicité cette démarche, fil rouge du présent ouvrage, dans un article à vocation épistémologique et méthodologique<sup>47</sup>. Cet article sur la notion de réseau en histoire de l'art expliquait en outre pourquoi la base de données inaugurale, réalisée en cohérence avec les attendus de la recherche actuelle, s'était avérée pour nous, certes utile sur des points terminologiques, mais inopérante d'un point de vue déductif et critique. Cette conclusion, déduite après trois années de mise en pratique, éclaire en conséquence l'absence de visualisations par des cartes réseaux, auxquelles les lecteurs et les lectrices pourraient s'attendre<sup>48</sup>. Pour autant, la compréhension des principaux réseaux et flux fait l'objet de développements, en particulier dans la première partie de l'ouvrage. Par ailleurs, l'objectif n'est pas d'en rester à l'optique des seuls parcours individuels, pris dans la réalité d'une évolution de carrière, mais de s'interroger sur les modalités relationnelles de ces cheminements. Une relation établie entre deux ou plusieurs individus ne prédispose pas d'une mise en réseau, puisqu'il faut qu'il y ait production d'un nouveau savoir, de nouveaux enjeux et effets concrets pour faire réseau. En revanche, des indicateurs forts et qualitatifs, comme la donation d'une collection ou la candidature d'un artiste renommé pour une réception académique, apparaissent comme des marqueurs et des preuves tangibles de l'attractivité d'une institution, à côté du nombre de contacts acquis, toujours soumis à des variations du fait de la nature des sources archivistiques.

L'analyse des réseaux nous a permis d'aboutir à une des conclusions les plus profitables de notre programme de recherche, à savoir la très grande mobilité des hommes, en termes géographiques et sociaux, et surtout son rôle structurel et performatif dans les transformations du monde des arts. Des voyageurs en quête de marché ont pu être à l'origine de l'essor important d'un milieu. Une fois sur place, fort des environnements dans lesquels ils avaient déjà percé et évolué, ils ont été à même de développer des réseaux et d'accroître l'ouverture des villes. Ces mouvements s'inscrivent dans des contextes urbains divers et n'empêchent pas des phénomènes contradictoires, concomitants, de replis

47 Anne Perrin Khelissa et Émilie Roffidal, « La notion de réseau en histoire de l'art : jalons et enjeux actuels », dans *Perspective. La Revue de l'INHA* 1, 2019, p. 241-262.

48 Outre notre article, nous renvoyons au travail effectué principalement par Lucas Berdu pour l'alimentation de la base de données, et son compte rendu critique sur les essais de visualisation, Lucas Berdu, « Mise à jour de la base de données ACA-RES », dans *Les papiers d'ACA-RES, Actualités*, accessible sur le site du programme 2018, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2018/09/1.Actualisation-Doc-pour-Hypoth%C3%A8ses.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].

ou d'entre-soi. Les villes de Pau et Lille<sup>49</sup>, Angers<sup>50</sup> et Montpellier, Cambrai<sup>51</sup> et Marseille ne disposent pas des mêmes ressources humaines, financières, sociales, ni du même développement économique. Les régions sont plus ou moins enclavées, accessibles par les transports. Par ailleurs, les traditions artistiques sont diversement implantées et persistantes au fil des siècles. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, certaines villes sont prospères sur le plan culturel, d'autres connaissent alors un ralentissement<sup>52</sup>.

La mise en écho des parcours et des mobilités d'artistes et d'artisans d'une part, et des préceptes et des enseignements artistiques d'autre part, a instauré un dialogue fructueux entre les sources manuscrites et les œuvres elles-mêmes, entre le patrimoine écrit et le patrimoine visuel. Les relations entre l'histoire institutionnelle, l'histoire formelle et celle patrimoniale des collections et œuvres encore conservées aujourd'hui, ont trouvé un terrain d'expression avec l'exposition virtuelle d'ACA-RES<sup>53</sup>. Bien que disparates en raison des déménagements et des altérations successifs, les collections actuelles constituent un panel des productions académiques allant du recueil de modèles au morceau de réception, du dessin d'élève au portrait de protecteur. Ces œuvres participent elles-mêmes d'une dynamique de réseau dans la mesure où elles sont reçues et diffusées par les institutions et par les individus. Le programme ACA-RES, dans son volet concernant les collections, s'est précisément attaché à croiser les informations collectées dans les fonds d'archives – inventaires, correspondances mentionnant des achats, dons ou legs, *etc.* – avec les collections des musées des beaux-arts, des bibliothèques municipales ou encore avec celles restées en mains privées<sup>54</sup>. Ce patrimoine, plus que l'addition d'une série de cas particuliers,

49 Voir Gaëtane Maës, « L'École de dessin de Lille », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2017, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/maes-lille-2017.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].

50 Voir Ariane James-Sarazin, « Les écoles de dessin à Angers », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2017, URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/james-sarazin-2017.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].

51 Voir Mikaël Bougenières, « L'École de dessin de Cambrai », dans *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, accessible sur le site du programme, 2017 URL : <https://acares.hypotheses.org/files/2017/03/bougenieres-2017-.pdf> [dernier accès : 16.02.2023].

52 Sur ces différences de dynamiques voir *La peinture en province. De la fin du Moyen Âge au début du XX<sup>e</sup> siècle*, éd. par Jean-Pierre Lethuillier, actes, Rennes, Centre de recherche historique sur les sociétés et cultures de l'Ouest, Rennes 2002.

53 Nous avons au préalable annoncé et présenté les bases et les enjeux de cette exposition dans Anne Perrin Khelissa et Émilie Roffidal, « Un creuset artistique et patrimonial à redécouvrir. Les collections des écoles de dessin et des académies d'art du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *In Situ. Revue des patrimoines* 4, 2021 ; *Participez à la vie des académies d'art... Portes ouvertes de 9 à 90 ans*, exposition virtuelle du programme de recherche ACA-RES, éd. par Anne Perrin Khelissa et Émilie Roffidal, 2020, URL : <http://acares.univ-tlse2.fr/#Accueil> [dernier accès : 04.10.2022].

54 Une partie de cette collecte a été effectuée par une équipe de jeunes masterants et doctorants de l'Université Toulouse – Jean Jaurès, Loïc Cabrita, Tara Cruzol, Émilie Ginestet, Manon Migot, Mathilde Roy, Clémentine Souchaud, Caroline Ruiz.

manifeste un phénomène global de circulations, de diffusion et d'intérêts qui traverse les provinces. Il en ressort un éclairage inédit, faisant un contrepoint aux études sur les collections de l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris, plus homogènes et mieux connues<sup>55</sup>.

Le présent ouvrage s'appuie sur les communications du colloque international de mars 2020<sup>56</sup>. Il est en même temps le résultat d'une recherche menée depuis 2016 qui a mobilisé plus de cinquante collaborateurs avec un comité scientifique international. Trois journées d'étude ont rassemblé une trentaine de participants et ont donné lieu à des comptes rendus publiés sur le site Internet du programme ACA-RES. Enfin, une année de recherche collective dans le cadre de la Carte Blanche de l'INHA a vu la réalisation d'une exposition virtuelle avec cinquante-cinq œuvres présentées (tableaux, sculptures, dessins, estampes). Aux chercheurs confirmés, nous avons souhaité associer de jeunes chercheurs dont les travaux universitaires étaient en cours ou récemment aboutis. Prenant la forme d'un livre de synthèse collectif, il articule des contributions approfondissant des aspects particuliers et des études de cas, à des textes introductifs et conclusifs pensés comme des essais posant les jalons d'une meilleure connaissance du phénomène académique en province, tout en proposant réponses et hypothèses sur la question des réseaux artistiques au XVIII<sup>e</sup> siècle. Organisé en deux parties qui se font écho, l'ouvrage aborde la problématique des réseaux agissant au sein des académies artistiques de province de deux manières : d'un côté sous l'angle des réseaux de personnes qui produisent carrière et notoriété, d'un autre côté sous celui des réseaux d'œuvres, source de collections et de culture partagée. Les contributions de Gaëtane Maës et de Marion Amblard viennent conclure les deux parties de l'ouvrage et manifestent la richesse des perspectives transnationales de la recherche sur les académies d'art. Pierre-Yves Beaurepaire apporte, quant à lui, une mise en perspective des réseaux de sociabilité dans la France des Lumières. Des annexes documentaires, telles que les monographies synthétiques des institutions et un état des sources textuelles ou visuelles, complètent les données en ligne sur la page Hypothèses du programme.

---

55 André Fontaine, *Les collections de l'ancienne académie de peinture et de sculpture*, Paris 1910, 1930. Plus récemment, *L'Académie mise à nu. L'école du modèle à l'Académie royale de peinture et de sculpture*, éd. par Emmanuelle Brugerolles, cat. exp. Paris, ÉNSBA, Paris 2009 ; Hannah Williams, *Académie Royale : an history in portraits*, Farnham 2015.

56 Bien qu'il n'ait pu se tenir en présentiel du fait du Covid, nous avons effectué des entretiens en virtuel.







